

Chère spectatrice, cher spectateur,

En raison du contexte sanitaire et face à l'impossibilité d'organiser les activités sans perspectives déterminées d'ouverture, **la direction du Théâtre de Bourg-en-Bresse a décidé d'annuler tous les spectacles des mois de février et mars 2021.**

Nous avons depuis 10 mois reporté à plusieurs reprises et réorganisé le service aux usagers dans des scénarios qui malheureusement ne voient jamais le jour.

Malgré cette fermeture, **l'équipe du Théâtre reste mobilisée et des actions demeurent.**

- Nous accueillons chaque jour des équipes artistiques en répétition et restons en contact avec les compagnies dont les spectacles ont été annulés. Ceci afin de vous les présenter demain.
- Nous maintenons avec détermination une présence forte auprès des jeunes générations avec des représentations pour les structures scolaires et des ateliers d'éducation artistique.
- Nous procédons aux demandes de remboursements et restons disponibles pour répondre à vos questions.

Vous pouvez, dès réception de ce courrier, **demandez le remboursement** de vos places selon les modalités suivantes et **avant le 31 mai 2021** :

Spectacles annulés* :

- Paule
- Petits plats pour grand Ensemble
- Gaïa
- Sous la neige
- Allegria
- Presque égal à
- Les Petites Reines
- Le Mariage
- Monstro
- Désobéir
- Frédéric Fromet chante l'amour
- Vilain Canard !

* sauf représentations scolaires

Faites-nous part des éléments suivants :

- **Coordonnées** : Nom/Prénom/ mail et/ou téléphone
- **Billet(s)** (billet original par courrier / photo ou scan du billet par mail)
- **RIB** (si vous avez déjà communiqué votre RIB en 2020, il n'est pas nécessaire de le renvoyer)

En pratique :

- **Par mail** : annulationCOVID19@theatre-bourg.com (accusé de réception automatique)
- **Par courrier** : Théâtre de Bourg-en-Bresse 9 cours de Verdun 01000 Bourg-en-Bresse (à noter : nous ne sommes pas responsables de la perte ou du vol des billets qui ne pourront plus être remboursés ou échangés)
- **Au Théâtre** (accueil billetterie) : du mardi au vendredi de 13H à 17H.
- **Permanence téléphonique** : du mardi au vendredi de 9H à 12H

Nous avons mis en place un protocole sanitaire pour vous accueillir en toute sécurité : **l'accueil à la billetterie est limité à deux personnes à la fois, avec gestes barrière.**

Nous vous remercions encore et toujours pour votre soutien, votre compréhension et votre patience. Nous espérons vous accueillir à nouveau au théâtre dès que possible.

Toute l'équipe du Théâtre de Bourg-en-Bresse